

Rentrée scolaire Primaire 2025-2026

Tunis, le 4 août 2025

Mesdames, Messieurs, Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous informer que la **rentrée scolaire 2025/2026** est fixée au **Mercredi 03 Septembre 2025** suivant les modalités ci-dessous :

JOUR DE RENTRÉE : le mercredi 3 septembre 2025

NIVEAUX	Accueil	Fin de journée	PORTAILS (ENTREE et SORTIE)
Maternelle	08h00	11h00	Entrée : portail élémentaire Sortie : portail maternelle
CP, CE1 et CE2	08h30	11h30	Entrée et sortie : portail Elémentaire
CM1 et CM2	9h30	12h30	

L'après-midi (de 13h30 à 16h00), les enseignants et l'équipe vie scolaire vous accueilleront pour le dépôt des fournitures. Celles-ci devront être impérativement étiquetées au nom de l'élève et fournies dans un sac ou carton unique.

HORAIRES DES COURS :

- Mercredi

Maternelle, CP, CE1 et CE2 :

- de 8h à 12h
- 12h00-12h15 : départ à la demande
- Garderie payante : 12h15- 18h00 : les élèves sont en activité / départs à la demande

CM1 et CM2 :

- De 8h30 à 12h30
- 12h30-12h45 : départ à la demande
- Garderie payante : 12h45-18h00 : les élèves sont en activité / Départs à la demande

- Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi

NIVEAUX	HORAIRES des COURS	HORAIRES des SORTIES
Maternelle	08h00-12h00 / 13h30-15h30	15h30-15h45 : départ à la demande
CP, CE1 et CE2		15h45-17h00 : les élèves sont en activité. 17h00-18h00 : départ à la demande
CM1 et CM2	08h30-12h30 / 14h00-16h00	16h00-16h15 : départ à la demande 16h15- 17h00 : les élèves sont en activité. 17h00-18h00 : départ à la demande

Les cours dans leur fonctionnement normal débiteront, pour tous les élèves, le **Jeudi 04 septembre 2025** ou **vendredi 5 septembre selon la date du jour férié.**

Pour le bon déroulement de la scolarité de votre enfant, nous vous informons que :

- L'ensemble des frais de scolarité du 1^{er} trimestre et des frais optionnels doivent être acquittés avant le **28 Août**.
- Les codes Pronote seront distribués le premier jour de la rentrée.
- Les services optionnels (demi-pension, garderie et transport scolaire) débiteront le **Jeudi 04 septembre 2025** ou **vendredi 5 septembre selon la date du jour férié.**
- Nous vous informons également que **tout élève laissé à l'école au-delà de 15h45** (maternelle/CP/CE1/CE2) et **16h15** (CM1/CM2) basculera sur le régime de la garderie payante (20 dt / après-midi) et que les horaires de garderie s'appliqueront aussi aux élèves occasionnels laissés à l'école.

Nous comptons sur votre collaboration et vous prions de croire, **Mesdames, Messieurs, Chers parents**, en nos sentiments les meilleurs.

La direction du groupe scolaire René Descartes